

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 3 juin 2024

**N° 2024/043 - DEMANDE DE SUBVENTION À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS
POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS
2024**

Le 3 juin 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 28, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 24 mai 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Brice CHATEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, M. Didier TREMOUREUX , M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Martine LERFEL, M. Denis FASANARO, Mme Christophe SIGNORET, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Teresa LOSSO, M. Hamza MOKHTARI, M. Mickaël ASSOUS , Mme Annie BOUDEVILLAIN, Mme Marie-Christine DIRRINGER, M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Orianne LOUAIL, M. Emmanuel PUPPO, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Anne-Marie VIALATOUX, pouvoir à M. Didier TREMOUREUX
Mme Christine COURTOIS, pouvoir à Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Samira GUERROUMI, pouvoir à M. Hamza MOKHTARI

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal . . .	33
Membres en exercice	33
Membres présents	28
Membres excusés et représentés	5
Membre absent non représenté	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 7.5
Numéro : 094-219400199-20240603- Imc113318-DE-1-1
Date réception : 7 juin 2024

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'organisation d'activités autour des Jeux Olympiques de Paris 2024 le dimanche 21 juillet lors du passage de la flamme Olympique sur le territoire de Chennevières-sur-Marne,

CONSIDERANT l'intérêt manifeste de ces activités pour promouvoir les valeurs olympiques, encourager la pratique sportive, et renforcer le lien social au sein de la Commune,

CONSIDERANT que l'organisation de ces activités nécessite des moyens financiers importants,

CONSIDERANT la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris pour soutenir financièrement ces initiatives,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen et délibéré,
À L'UNANIMITÉ,
33 VOIX POUR

SOLLICITE une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre de l'année 2024, afin de financer l'organisation d'actions d'animation territoriale en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024,

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution dudit dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 7 juin 2024 et de l'affichage le 10 juin 2024

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.